

PAYS ROCHOIS AU NATUREL

Penser global, agir local



Qui est Pays Rochois au Naturel ?

PAYS ROCHOIS AU NATUREL (PRN) est une association de loi 1901, de protection et de défense de l'environnement . PRN assure donc une veille environnementale. Chaque fois que cela est possible, PRN le fait dans un esprit de concertation, en proposant des solutions alternatives.

PRN intervient également afin de sensibiliser au respect de la nature ordinaire, en organisant notamment des sorties découvertes à vocation familiale, des séances d'initiation à l'ornithologie, à l'adoption d'un comportement éco citoyen. Affiliée à la FRAPNA 74, PRN travaille en étroite collaboration avec AREN-

THON ENVIRONNEMENT en Pays Rochois, sur des dossiers clefs. Adeptes du slogan « Penser globalement, agir localement », PRN est aussi membre de collectif STOP OGM 74 et s'est impliqué dans la venue du magasin BIOCOOP AQUARIUS à la Roche sur Foron.

Dans ce numéro :

<i>Qui est Pays Rochois au Naturel ?</i>	1
<i>Le Mot de la Présidente</i>	1
<i>C'est le moment de : Poser les Nichoirs</i>	2
<i>Zoom sur : Les Corridors biologiques</i>	3
<i>Coup de gueule : Le gaz de schiste</i>	5
<i>Agenda</i>	6
<i>Le Quizz</i>	6

Le mot de la Présidente

On n'est jamais mieux servi que par soi-même, telle est la devise de notre journal. Ainsi, vous avez entre les mains le premier numéro de Pays Rochois au Naturel ; vous y trouverez des informations sur tout ce qui concerne l'environnement dans le Pays Rochois et ses environs ainsi que les actions que notre association mène pour notre canton préserve son cadre naturel. Penser global, agir local ... il y a du pain sur la planche ; et pour commencer, les JO d'Annecy. Inutile de dire que nous y sommes totalement opposés, non pas que nous n'aimions pas le sport, au contraire, mais parce que nous n'avons pas les mêmes valeurs. Ces JO sont une véritable catastrophe environnementale et financière contrairement à ce que nous assurent leurs défenseurs. Pas de JO, pas de transports en commun ; on nous fait du chantage, alors que bien avant la candida-

ture, depuis plusieurs années, on nous les promettait déjà et que nous les attendons toujours. Les JO ce sont 35000 emplois nous dit-on, et après, 35000 chômeurs ? Les JO soucieux de l'environnement... ah bon ? Et la neige artificielle gorgée de produits chimiques, l'utilisation de milliers de litres d'eau pour la fabriquer, le bétonnage pour construire les infrastructures, la pollution due à la circulation et à l'afflux de touristes ... c'est écologique ? Il n'y a pas d'argent pour construire des logements et protéger notre environnement, mais il y en aura pour édifier des sites gigantesques ... Ces JO ne vont rien coûter aux contribuables ou si peu, qu'est-ce qui nous le prouve ? Jusqu'à présent cela a été plutôt le contraire, certains en ont pris pour 30 ans. Ces JO seront les premiers à protéger l'environ-

nement, qu'on nous le démontre dans les faits en utilisant les sites déjà existants et non pas en en construisant de nouveaux. Pour quelques semaines de paillettes et de business on va défigurer notre région et on cherche à nous culpabiliser si nous refusons les JO. Les touristes continueront-ils à venir dans un espace artificialisé, sans âme alors que nous sommes déjà les banlieusards du genevois, trois arbres replantés et on nous parle de nature, de qui se moque-t-on ? ... Seuls quelques uns profiteront de la manne, certainement pas la Haute-Savoie ; et pour ceux dont le but est d'avoir leur nom dans l'histoire...quel tristes souvenirs ils laisseront lorsque notre région sera complètement détruite par cette folie des grandeurs ?

La Présidente.

Pays Rochois au Naturel

Siège social :

22, route de Credox

74800 Saint-Laurent

Tél. 04 50 03 87 13

Courriel :

prn74800@gmail.com

www.prn74.canalblog.com

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie pu-

<http://www.prn74.canalblog.com>

C'est le moment de ...

Un moyen simple et efficace de favoriser la nidification des oiseaux est la pose de nichoirs adaptés se substituant aux sites naturels détruits. *Poser des nichoirs est un acte de protection de la nature qui n'a rien de dérisoire* : une espèce peut être maintenue grâce à cette seule action. La méthode offre l'avantage d'être à la portée de tous mais aussi de procurer des cavités bien adaptées aux besoins des oiseaux à accueillir, de mettre les nichées à l'abri de la prédation et du dérangement et de permettre le contrôle de la reproduction.

« *Poser des nichoirs est un acte de protection de la nature qui n'a rien de dérisoire* ».

Tous les jardiniers, maraîchers, arboriculteurs trouveront une raison non négligeable de protéger les oiseaux : tous les oiseaux des jardins et, *a fortiori*, ceux susceptibles d'habiter un nichoir, sont insectivores durant la période de reproduction ou nourrissent leurs petits avec des insectes, larves, chenilles, oeufs, etc... Certains scientifiques évaluent que ce sont jusqu'à 78kg d'insectes ! qui sont éliminés chaque année par une seule famille de mésanges.

Pour le matériel utilisé, préférez le sapin ou le peuplier. L'aggloméré (ou panneau de particules) et le contreplaqué sont à proscrire pour les nichoirs ordinaires car même le contreplaqué

"marine" n'a pas une longévité comparable à celle du bois bien entretenu. Les planches de sapin dites "à coffrage" sont de qualité suffisante pour le type de travail envisagé. Leur prix est modique chez les marchands de matériaux de construction. On peut également utiliser le mélèze ou le cèdre rouge qui sont des bois imputrescibles. Épaisseur conseillée : 18mm, ce qui correspond à une épaisseur commerciale courante. Ne jamais utiliser une épaisseur inférieure à 10mm : un nichoir thermiquement bien isolé favorise une reproduction précoce. Les clous ou vis ordinaires rouillent vite. On pourra utiliser des clous galvanisés ou des vis en laiton pour éviter cet inconvénient. Les interstices entre les éléments sont à éviter. La découpe doit donc être soignée. Un nichoir doit impérativement pouvoir s'ouvrir. Souvent, le toit sert de couvercle et s'articule sur des charnières. Celles-ci peuvent être des morceaux de cuir ou de matière plastique

souple et résistante. L'ouverture peut également se faire soit par l'avant, soit par l'arrière du nichoir. Dans les deux cas, des clous servent de pivots.

Les astuces de fabrication :
Ne fixez pas de perchoir sur vos nichoirs. Sauf dans quelques cas particuliers comme ceux des hirondelles ou du Faucon crécerelle où il sera utilisé, celui-ci ne servirait jamais à l'oiseau et pourrait devenir un point d'appui pour un prédateur. Fond décalé : Si les côtés dépassent le plancher, la pluie pourrira d'abord le bas des parois et le fond sera ainsi protégé. Il est utile de percer un ou plusieurs petits trous d'écoulement dans le fond du nichoir afin de conserver sèche la cavité, ou de couper les quatre coins de la planche du fond. Percer un trou d'envol obliquement sur le plan vertical minimise la pénétration de la pluie. Des clous plantés avec des orientations diverses évitent les risques d'arrachement.



Pic Epeiche juvénile

A vos nichoirs ...

Poser les nichoirs

Une rainure sous le toit du nichoir sert de "goutte d'eau" et empêche les infiltrations. Le trou d'envol **ne doit pas être percé trop bas**, et encore moins au niveau du plancher. Un trou d'envol percé assez haut, sous l'avancée du toit, est, grâce à celle-ci, à l'abri des intempéries et la nichée se trouve hors de la portée d'un prédateur. Une plaque métallique fixée autour du trou d'envol évite les attaques du lérot et autre petit mammifère ainsi que les pics qui élargissent souvent les parois du trou d'envol. Une ventilation de la chambre de ponte est très utile en cas de forte chaleur.

Elle peut être obtenue en perçant quelques trous en haut des parois, juste sous le toit. Et bien entendu, les dimensions de chaque nichoir dépend de la taille de l'oiseau que l'on souhaite voir nicher. Chaque trou d'envol doit être évidemment spécifique en fonction de l'espèce concernée.

Vous trouverez en ligne sur internet une moisson d'informations à ce sujet et vous pouvez aussi nous demander conseil au cas où.

Enfin, un livre indispensable : Nichoirs, 80 modèles à fabriquer soi-même, de Claude Larpin aux éditions Artémis que vous pouvez trouver dans toutes les bonnes librairies ou sur commande à la LPO.

Michel Décremps

Coup de Gueule !



Sans aucune information, sans aucune consultation, le gouvernement français a offert, à des sociétés nationales et étrangères le droit d'explorer le sous-sol français à la recherche de gaz et de pétrole de schiste.

Un procédé brutal : La technique pour ramener le gaz à la surface est nouvelle, délicate

et surtout, désastreuse sur le plan environnemental. A 2500 m de profondeur, c'est un petit tremblement de terre : pour réunir les micropoches en une unique poche de gaz, un explosif est détonné pour créer des brèches. Elles sont ensuite fracturées à l'aide d'un **mélange d'eau, de sable et de produits chimiques propulsés à très haute pression** (600 bars) qui fait remonter le gaz à la surface avec une partie de ce "liquide de fracturation", une partie seulement. L'autre va gentiment s'infiltrer pour rejoindre le réseau hydrologique et les nappes phréatiques. Détail intéressant : chacun de ces "fracks" nécessite la bagatelle de 7 à 15 000 mètres cube d'eau (soit 7

à 15 millions de litres), et un puits peut être fracturé jusqu'à 14 fois. Nous vous laissons faire le calcul.

Depuis le début du printemps le géant pétrolier français TOTAL et un groupe américain, Texan Schuepbach sont libres de prospection grand comme la Gironde. Signés par Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie et du développement durable (sic !) trois permis exclusifs de recherche (Montélimar, Nant et Villeneuve de Berg) dessinent un gigantesque V de Montélimar au Nord de Montpellier, remontant à l'Ouest le long du

parc naturel des Cévennes.

Au vu du recul par rapport à ce qui se passe aux Etats Unis, nous disons simplement ; « Messieurs les Américains, gardez votre technologie, nous préférons conserver notre eau pure et nos paysages intacts . »

Au fait, notre petit doigt nous a dit qu'une partie de la Haute-Savoie pourrait aussi participer à la fête. Est-ce que ça vous tente ?

« On touche le fond ! »

Gaz de schiste : le trésor empoisonné du sous-sol français

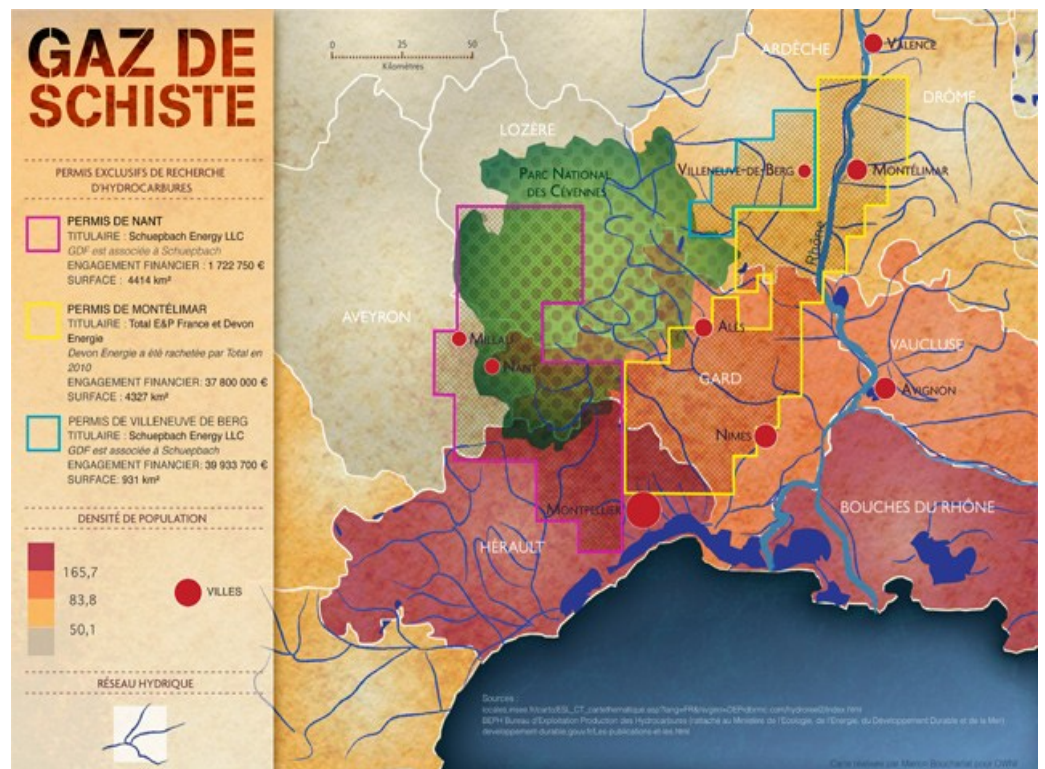
Liens :

www.stopaugazdeschiste07.org

http://www.dailymotion.com/video/xg7g0q_danger-gaz-de-schiste-1-7-doc-choc_webcam

<http://ownipolitics.com/2010/12/07/gaz-de-schistes-le-tresor-empoisonne-du-sous-sol-francais/>

http://www.youtube.com/watch?v=5k9jc95IECQ&feature=player_embedded



AGENDA

DANS LE PAYS ROCHOIS ...

Conférence

La Roche sur Foron

"Les oiseaux du bord d'Arve".
Conférence organisée par le Bolet du Foron et animée par PRN74.
Maison des sociétés. Entrée libre
Mercredi 23 mars à 20h30

Conférence

La Roche sur Foron

Conférence sur le thème des aménagements au bord de l'Arve.
Maison des sociétés. Entrée libre
Judi 31 mars à 20h

Sortie Nature

Arenthon

Sur les traces des castors. Un affût à la tombée du soir ... Intervenant : Michel Décremps. Inscription nécessaire au : 04.50.25.93.64 ou 36.31.37.99.69. RDV à l'église d'Arenthon.
Dimanche 17 avril de 19h à 22h

Cinéma

La Roche sur Foron

Moi, la finance et le développement durable. Soirée spéciale avec Erick Chauveau, correspondant local de la NEF.
Cinema le Parc.
Dimanche 17 avril à 20h

Conférence

La Roche sur Foron

"Plantes comestibles et médicinales".
Conférence organisée par PRN74.
Maison des sociétés. Entrée libre
Vendredi 29 avril à 20h30

Sortie Nature

Amancy

Approcher, observer et photographier les libellules. Intervenant : Michel Décremps. Inscription nécessaire au : 04.50.25.93.64 ou 36.31.37.99.69.
RDV église d'Amancy.
Dimanche 12 juin de 13h à 17h

ET UN PEU PLUS LOIN ...

Projection et débat

Bonneville

"Les oiseaux du bord d'Arve".
Projection du DVD.
Agora.
Lundi 4 avril à 20h

Conférence et débat

Contamine sur Arve

Solutions locales pour un désordre global.
Débat animé par Mr Dufournet.
Salle Polyvalente.
Mardi 5 avril à 19h30

Sortie Nature

Bonneville

A la découverte des orchidées sauvages. Apprenons à les identifier. Intervenant : Michel Décremps. Inscription nécessaire au : 04.50.25.93.64 ou 36.31.37.99.69.
RDV à l'église de Bonneville.
Dimanche 15 mai de 14h à 18h

Quizz Nature

Chaque mois, une question "Nature" dans ce journal.

Le principe est simple : une photo vous est proposée et vous vous creusez les méninges pour trouver de quoi ou de qui il s'agit :

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué et le ou la gagnante se verra offrir une adhésion annuelle à PRN, lui permettant de participer aux sorties, conférences, etc ... le tout gratuitement ! Elle est pas belle la vie ?



Ce mois ci : Késako ?

De quel insecte s'agit-il ?

- un Carabe
- une Cicindèle
- un Nécropore
- un Méloé
- un Hanneton

Envoyez la bonne réponse à : prn74800@gmail.com

Réponse et nom du gagnant dans le prochain numéro. Bonne chance !